Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 30/03/2026

IDF ORSAY SAS GD rappelle BROCHETTE DE POULET MARINADE THYM CITRON



- Noms des modèles ou références concernés : **BROCHETTE DE POULET MARINADE THYM CITRON**
- Marque : **sans marque**
- **Lot BROCHETTE DE POULET MARINADE THYM CITRON vendue au rayon trad boucherie entre 19/03/2026 et 21/03/2026 Date limite de consommation 22/03/2026**
- Conditionnements : **en vrac**
- Date début/fin de commercialisation : **du 19/03/2026 au 21/03/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **BROCHETTE DE POULET MARINADE THYM CITRON vendue au rayon traditionnel de la boucherie Novoviande Orsay**
- Zone géographique de vente : **Grand Frais Novoviande Orsay uniquement**
- Distributeurs : **Grand Frais Novoviande Orsay uniquement**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Mise en évidence de Salmonella spp.**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**
- Description complémentaire du risque : **toxi-infection alimentaire : Salmonellose**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles…) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 12 avril 2026**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **La cuisson à cœur du produit permet la maîtrise du risque de contamination. Par ce rappel, est concernée la production de BROCHETTE DE POULET MARINADE THYM CITRON du 19/03/2026 uniquement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre